

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1909)**

Heft 14

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des Géomètres Agréés a rédigé le présent rapport pour être soumis à l'appréciation des autorités, des commissions chargées de l'introduction du Code civil, et des personnes compétentes.

Une étude sérieuse de l'état de notre cadastre s'impose et la mise en vigueur du Code civil accompagnée de l'introduction du registre foncier, paraît être un élément propice à faire opérer une rénovation complète ou en tous cas une révision des documents existants.

Cette révision est nécessaire si le cadastre genevois veut continuer à sauvegarder la propriété, éviter les procès, rester au niveau de celui des autres cantons et bénéficier des subsides de la Confédération Suisse.

Avril 1909.

Société suisse des ingénieurs et architectes.

Circulaires du Comité central aux sections.

Honorés collègues,

Il a été décidé par l'assemblée des délégués du 6 juin 1909, à propos du projet du Comité central concernant les principes à suivre dans les soumissions de travaux, de renvoyer ce projet aux sections et de leur accorder un délai jusqu'à la fin de cette année pour l'étudier et le discuter. La commission spéciale nommée à cet effet et augmentée reprendra ensuite l'étude de la question. Selon les résultats de ce travail les pourparlers seront repris avec l'Association des entrepreneurs et un nouveau projet sera présenté à l'assemblée des délégués en 1910.

Nous vous remettons le projet de mai 1909 en un nombre d'exemplaires suffisant pour qu'il puisse être communiqué à chaque membre de votre section; nous vous prions de distribuer ces exemplaires et de nous faire parvenir votre rapport et vos propositions jusqu'à la fin de cette année.

Avec considération distinguée,

Le président, Le Secrétaire,
G. NAVILLE. H. PETER.

Zurich, 7 juillet 1909.

La direction de l'Exposition internationale de la navigation aérienne, à Francfort s./Main, qui est ouverte du 10 juillet au 14 octobre 1909, a invité la Société suisse des ingénieurs et architectes à venir visiter la dite exposition. Il y a chaque jour des départs de ballons captifs et libres, des voyages en ballons libres et en ballons à moteurs de différents systèmes et des expériences d'aviation. Une commission spéciale de logement se tient à la disposition des participants. Les membres de la Société qui ont l'intention de visiter cette exposition pourront obtenir des renseignements plus détaillés au Secrétariat.

Avec considération distinguée,

Au nom du Comité central,

Le secrétaire,
H. PETER.

Zurich, 12 juillet 1909.

Concours d'architecture pour l'étude de bâtiments destinés aux Services hospitaliers de la Maternité et de la Pédiatrie (clinique infantile).

Le jury a rendu son verdict comme suit :

1^o Projet N^o 21, devise « 2 rez-de-chaussée », auteurs M. G. Epitoux, à Lausanne, 1^{er} prix, Fr. 4000.

2^o Projet N^o 25, devise « Junon », auteurs MM. Monod et Laverrière, Taillens et Dubois, à Lausanne, 2^e prix, Fr. 3800.

3^o Projet N^o 24, devise « Poulet brisant l'œuf », auteur M. Polak, à Montreux, 3^e prix, Fr. 900.

4^o Projet N^o 22, devise « Cigogne » (vignette), auteurs MM. Grenier et de Goumèns, à Lausanne, 4^e prix, Fr. 700.

5^o Projet N^o 2, devise « Science et charité », auteur M. Thévenaz, à Lausanne, 5^e prix, Fr. 600.

L'exposition des plans est ouverte au public, dans le bâtiment de l'ancienne académie, Cité-devant, dès jeudi 15 au jeudi 29 juillet, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Le président du jury,
Paul ETIER.

Tunnel du Lötschberg.

Longueur: 14527 m.

Etat des travaux au 30 juin 1909.

Galerie de base.	Côté Nord		Total des 2 côtés.
	Kandersteg	Goppenstein	
Longueur le 31 mai 1909	m. 2194	3740	5934
» le 30 juin 1909	2496	3906	6402
» exécutée en juin 1909	302	166	468
Journées d'ouvriers hors du tunnel	13914	15010	28924
» dans le tunnel	24721	40861	65582
» ensemble	38635	55871	94506
Moyenne journalière d'ouvriers hors du tunnel	464	518	982
» dans le tunnel	852	1362	2214
» ensemble	1316	1880	3196
Température du rocher à l'avancement. °C.	14,5	27,8	—
Volume d'eau sortant du tunnel . . l. sec.	171	48	—

Observations.

Côté nord. — La galerie de base a traversé le calcaire foncé appartenant au Malm supérieur. La direction des couches est N 30° E, l'inclinaison 12-15° vers le nord. On a rencontré une source au PK 2,359 avec un débit de 1,5 l. s.

On a percé à la perforation mécanique 302 m., en moyenne 10,41 m. par jour de travail. 4 perforatrices à percussion Meyer étaient en marche. Dans le tunnel les travaux ont été suspendus pour l'installation de la ventilation définitive le 20 juin pendant 24 heures.

Côté sud. — La galerie de base a traversé les schistes cristallins avec de forts filons de quartz porphyrique. La direction des couches est N 40° E, l'inclinaison 55° vers sud. Au PK 3,767 on a rencontré une petite source.

On a percé à la perforation mécanique 166 m., en moyenne 5,52 m. par jour de travail avec une moyenne de 5,5 perforatrices à percussion Ingersoll en fonction.